



Junrong Liang est nommé Président de la Commission de navigation aérienne

Publication immédiate

Montréal, le 6 novembre 2023 – Le Conseil de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) a nommé Junrong Liang Président de la Commission de navigation aérienne (ANC) pour un mandat d'un an.

La Commission élabore des normes et pratiques recommandées (SARP) et des procédures pour les services de navigation aérienne (PANS) dans le domaine de l'aviation internationale avant de les soumettre au Conseil pour adoption ou approbation. Elle est composée de dix-neuf commissaires indépendants nommés pour leurs compétences techniques dans l'aviation civile.

Le mandat de M. Liang commence le 1^{er} janvier 2024. En sa qualité de Président de l'ANC, il dirigera les travaux de la Commission visant à élaborer les plans mondiaux de l'OACI en matière de sécurité et de capacité et efficacité de la navigation aérienne.

M. Liang est membre de la Commission depuis septembre 2018 et y a occupé plusieurs fonctions, dont celles de premier Vice-Président et de deuxième Vice-Président, et il a participé à plusieurs groupes de travail en qualité de Président et de Vice-Président. Il a aussi contribué aux travaux du Forum consultatif OACI-industrie, de l'équipe de planification de l'ANC et du Groupe du Conseil sur l'innovation.

Avant sa nomination à la Commission, M. Liang a occupé diverses fonctions au sein du Bureau Centre et Sud de gestion de la circulation aérienne régionale, qui relève des services de l'aviation civile de la Chine, notamment celles de Directeur de la gestion de la sécurité, de Directeur adjoint de l'exploitation de la gestion de la circulation aérienne et de Chef du bureau des affaires techniques.

M. Liang a plus de 30 années d'expérience en tant que contrôleur de la circulation aérienne.



Ressources pour les rédacteurs

[Commission de navigation aérienne de l'OACI](#)

À propos de l'OACI

L'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) est un organisme des Nations Unies qui aide 193 pays à coopérer et à partager leur ciel au bénéfice de tous.

Le soutien et la coordination de l'OACI, depuis sa création en 1944, ont aidé les pays à mettre en place, par des moyens techniques et diplomatiques, un réseau unique de liaisons aériennes mondiales rapides et fiables, qui relie les familles, les cultures et les entreprises du monde entier, et qui favorisent la croissance durable et la prospérité économique partout où volent les aéronefs.

À l'aube d'une nouvelle ère de transformation numérique et d'innovations extraordinaires en matière de vol et de propulsion, le transport aérien compte plus que jamais sur le soutien d'experts de l'OACI et les orientations techniques et diplomatiques formulées par l'Organisation pour contribuer à tracer un nouvel avenir prometteur pour l'aviation internationale. L'OACI innove elle-même pour être à la hauteur de cette mission, et diversifie ses partenariats avec les parties prenantes des Nations Unies et d'autres interlocuteurs techniques pour définir une vision mondiale stratégique et mettre en œuvre des solutions durables et efficaces.

Informations générales :

communications@icao.int

[LinkedIn](#)

Personne à contacter pour les médias :

[William Raillant-Clark](#)

Administrateur des communications

wraillantclark@icao.int